



Ces derniers mois ont été marqués par la longue période de confinement qui a entre autres provoqué un décalage du 2^e tour de l'élection municipale.

Depuis, les activités de tous (commerçants, particuliers, entreprises, associations...) ont repris tant bien que mal en s'adaptant au maximum aux règles des différents protocoles qui ne cessent d'évoluer et une nouvelle équipe est aux commandes de notre municipalité depuis le 28 juin. Compte tenu du décalage, il a été décidé d'avancer la publication de ce numéro de l'écho pour relater ces derniers mois.

Vous pourrez prendre connaissance des éléments concernant la nouvelle équipe dans les premières pages de ce bulletin.

p. 2 à 6]

Trombinoscope des élus Résultats des élections Éditorial

Composition du bureau municipal

Entretien avec le nouveau maire

CITOYENNETÉ

Forum des associations CMJ

Mois de la tolérance

SENIORS SOLIDARITÉ

p. 71

p. 9]

p. 81

Retour sur...

Agenda du trimestre C'est la rentrée, inscrivez-vous

p. 12]

p. 10 et 11]

ET ENFANCE p. 13]

MOTS FLÉCHÉS

p. 14]

INFOS PRATIQUES

p. 15]

État-civil

Spectacle du 27 septembre

p. 16]

Hugo Langlois Maire

VOS ÉLUS JUSQU'EN 2026

Les membres du Conseil municipal ont pour mission de représenter les habitants, de servir l'intérêt général et de statuer sur les affaires de la commune.

Le maire, ses adjoints et délégués constituent l'organe exécutif du pouvoir communal.

Le Conseil municipal d'Amfreville la Mivoie désormais en place jusqu'en 2026 compte 23 élus, dont 5 pour l'opposition.

Les adjoints au Maire



Corinne Gobin

1º Adjoint

Enfance et affaires scolaires



Rémi Bourdel

2eme Adjoint
Culture et communication



Giovanna Musillo Jouet 3ºmº Adjoint Citoyenneté et dynamisme local



Gérard Brichet

46mm Adjoint

Solidarité et affaires sociales



Cindy Ardevol

5ème Adjoint

Environnement et
léveloppement durable



Jean-Jacques Cordier
6mm Adjoint
Travaux, sécurité
et accessibilité

Les délégués et conseillers - Amfreville dynamique, durable et solidaire



Didier Fenestre Conseiller délégué Sport, jeunesse et fêtes/cérémonies



Marie Huguet Véricel



Edwige Blot



Alaric Grappard Conseiller



Catherine Fontaine



Dominique Jouet



Marine Pellerin



Cyrille Mazet Conseiller



Karen Feugueur



Jean-Luc Cottard Conseiller



Laure Dupuis Conseillère

Les conseillers de l'opposition - Amfreville nouvelle voie



Karima Paris



Frédéric Goudemare Conseiller



Valérie Carle Conseillère



Guillaume Prieto Conseller



Isabelle Méndez Conseillère



INFOS

3

ÉDITORIAI



Chères Amfrevillaises, chers Amfrevillais,

Cet éditorial a une saveur toute particulière car il constitue le premier de ceux que je vais être amené à rédiger durant les six années à venir. En effet,

comme vous le savez sans doute déjà et comme vous allez pouvoir en prendre connaissance ici de manière détaillée, la liste « Amfreville dynamique, durable et solidaire » que j'ai eu l'honneur de mener durant la campagne électorale si particulière des six premiers mois de l'année 2020 l'a emporté le soir du 28 juin.

Une grande partie de ce bulletin municipal est donc consacrée aux résultats de cette élection et va vous permettre de découvrir vos élus et les responsabilités dont ils vont avoir la charge pour les six années à venir.

Compte tenu du contexte sanitaire et de la pandémie de COVID-19, le calendrier a été bouleversé et aucune publication municipale n'est sortie entre les deux tours et n'a pu vous présenter le budget municipal. Vous allez donc pouvoir prendre connaissance, de manière synthétique, des principales données de notre budget primitif pour cette année et de notre volonté d'utiliser au mieux l'argent public dans le sens de l'intérêt général. Pour des informations plus détaillées, vous pouvez vous rendre sur le site internet de la commune ou solliciter directement en mairie la note de présentation.

Cet éditorial est également marqué par la période sombre d'isolement et de confinement que nous avons vécue pendant 55 jours. Certes, nous avons tous connu autour de nous, à plus ou moins grande ampleur, des individus, plus ou moins proches, qui ont été atteints, ont souffert, voire qui sont décédés des suites de la maladie, mais je me dois de saluer les beaux élans de solidarité qui sont nés ici ou là autour de la confection et de la distribution de masques ou de l'assistance aux personnes isolées ou démunies en les aidant par exemple pour leurs courses. Je pense pouvoir affirmer que notre ville est réellement solidaire et d'autres événements récents nous l'ont encore confirmé.

Cet éditorial marque aussi le dernier de cette formule de notre bulletin municipal qui va être amené à évoluer prochainement. Parions qu'il restera parmi les archives de nos collectionneurs! Je vous en souhaite bonne lecture.

Bien chaleureusement. Hugo Langlois, votre maire.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

1er tour le 15 mars 2020		Liste Hugo Langlois Amfreville dynamique, durable et solidaire	Liste Karima Paris Amfreville nouvelle voie	Liste Aurelia Rousseeuw Amfreville citoyenne et populaire
Inscrits	2 168			
Abstentions	1 174			
Votants	994	443, soit 45,57 %	324, soit 33,33 %	205, soit 21,09%

2º tour le 28 juin 2020		Liste Hugo Langlois Amfreville dynamique, durable et solidaire	Liste Karima Paris Amfreville nouvelle voie
Inscrits	2 169		
Abstentions	1 253		
Votants	916	478, soit 55,84%	378, soit 44,16%

La liste menée par Hugo Langlois a emporté le scrutin et a obtenu 18 sièges sur les 23 que comporte le Conseil municipal d'Amfreville-la-Mivoie.

BUREAU MUNICIPAL

Hugo LANGLOIS, maire; Corinne GOBIN, 1er adjoint; Rémi BOURDEL, 2e adjoint; Giovanna MUSILLO JOUET, 3e adjoint; Gérard BRICHET, 4e adjoint; Cindy ARDEVOL, 5e adjoint; Jean-Jacques CORDIER, 6e adjoint; Didier FENESTRE, délégué COMMISSIONS:

SOLIDARITÉ ET AFFAIRES SOCIALES Responsable : Gérard BRICHET

Jean-Luc COTTARD, Marie HUGUET VERICEL, Catherine FONTAINE, Laure DUPUIS, Isabelle MENDEZ, Cindy ARDEVOL, Hugo LANGLOIS

URBANISME Responsable: Hugo LANGLOIS

Jean-Jacques CORDIER, Cindy ARDEVOL, Karen FEUGUEUR, Didier FENESTRE, Giovanna MUSILLO JOUET, Karima PARIS

TRAVAUX SÉCURITÉ ET ACCESSIBILITÉ Responsable : Jean-Jacques CORDIER
Rémi BOURDEL, Cyrille MAZET, Hugo LANGLOIS, Guillaume PRIETO, Didier FENESTRE,
Frédéric GOUDEMARE, Karen FEUGUEUR

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE Responsable : Cindy ARDEVOL Karen FEUGUEUR, Cyrille MAZET, Marie HUGUET VERICEL, Edwige BLOT, Hugo LANGLOIS, Guillaume PRIETO, Dominique JOUET

CULTURE ET COMMUNICATION Responsable : Rémi BOURDEL

Catherine FONTAINE, Cyrille MAZET, Gérard BRICHET, Hugo LANGLOIS, Giovanna MUSILLO JOUET, Corinne GOBIN, Laure DUPUIS, Didier FENESTRE, Isabelle ENDEZ

ENFANCE ET AFFAIRES SCOLAIRES Responsable : Corinne GOBIN

Hugo LANGLOIS, Cindy ARDEVOL, Catherine FONTAINE, Edwige BLOT, Karima PARIS, Dominique JOUET

SPORTS ET JEUNESSE Responsable : Didier FENESTRE

Cindy ARDEVOL, Rémi BOURDEL, Marie HUGUET VERICEL, Laure DUPUIS, Karen FEUGUEUR, Edwige BLOT, Hugo LANGLOIS, Valérie CARLE

CITOYENNETÉ ET DYNAMISME LOCAL Responsable : Giovanna MUSILLO JOUET Marine PELLERIN, Rémi BOURDEL, Cindy ARDEVOL, Laure DUPUIS, Marie HUGUET VERICEL, Hugo LANGLOIS, Frédéric GOUDEMARE

COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES Responsable : Didier FENESTRE

Hugo LANGLOIS, Valérie CARLE, Rémi BOURDEL, Catherine FONTAINE, Edwige BLOT, Gérard BRICHET, Isabelle MENDEZ

DOSSIER

4

LE MAIRE ET SES ADJOINTS

Hugo Langlois

41 ans, Maire d'Amfreville-la-Mivoie

Corinne Gobin

60 ans, 1ère adjointe, en charge de l'enfance et des affaires scolaires

Rémi Bourdel

63 ans, 2^e adjoint en charge de la culture et de la communication

Giovanna Musillo

51 ans, 3^e adjointe en charge de la citoyenneté et du dynamisme local

Gérard Brichet

76 ans, 4º adjoint en charge des affaires sociales et des Anciens

Cindy Ardevol

28 ans, 5° adjointe en charge de l'environnement et du développement durable

Jean-Jacques Cordier

62 ans, 6^e adjoint en charge des travaux, de la sécurité et de l'accessibilité

Didier Fenestre

54 ans, conseiller municipal délégué en charge des affaires sportives, de la jeunesse et des fêtes et cérémonies

ARTICLE 1^{ER} CONSEIL MUNICIPAL

Hugo Langlois, lors du 1^{er} Conseil municipal du 3 juillet qui s'est déroulé au Centre d'activités culturelles en raison de la situation sanitaire actuelle, vous avez été désigné en tant que Maire de la commune d'Amfreville-la-Mivoie pour les six années à venir avec 20 voix sur 23.



Qu'avez-vous ressenti au moment d'endosser l'écharpe de Maire que vous a remise votre prédécesseur Luc von Lennep ?

J'ai ressenti beaucoup d'émotion, une grande fierté et aussi de l'humilité. Bien sûr, j'avais anticipé ce moment, mais nous n'avions pas répété la scène avec Luc von Lennep et je pense que les nombreuses personnes présentes dans le public, ainsi que celles qui ont suivi le Conseil municipal en direct sur Facebook, ont également ressenti cette émotion. J'ai également songé à la responsabilité qui serait désormais la mienne pour les années à venir, et aux fortes attentes qui s'étaient exprimées lors de ce scrutin ainsi qu'au poids concernant les lourdes charges qui m'incombent désormais pour l'avenir de notre commune. J'ai enfin ressenti un vrai soulagement que la campagne qui avait été tout à fait particulière et très longue se termine.

Quels sont les premiers mots que vous voulez adresser aux habitants d'Amfreville ?

Les remercier. Les remercier de nous avoir accordé leur confiance en plaçant la liste « Amfreville dynamique, durable et solidaire » en tête lors des deux tours. Cependant l'abstention importante doit attirer notre regard et nous inciter à l'humilité par rapport à la représentativité.

Les rassurer également, tout du moins ceux qui n'ont pas voté pour nous. Mon but est de rassembler, d'être le Maire de tous les Amfrevillais, de dépasser les querelles et les commentaires affligeants de la campagne. Je m'efforcerai de me montrer dynamique, disponible et ouvert, dans le respect de l'écoute et de la tolérance de la différence d'opinion. J'accorderai une grande importance à la gestion des finances publiques, même si nous avons prévu de réaliser de grands projets en terme d'investissement.

Quelles sont les premières mesures que vous allez mettre en œuvre ?

Nous avons construit un projet municipal ambitieux lors des derniers mois autour de nos quatre grands axes que sont la citoyenneté et la démocratie participative, le développement durable et



DOSSIER -

5



la transition écologique, la solidarité et le lien intergénérationnel, l'enfance et la jeunesse. Nous ferons ce que nous avons promis et informerons à ce sujet. Nous le ferons dans le cadre d'une démarche fondée sur la confiance, la proximité et la concertation.

Nous avancerons dès la rentrée de septembre avec l'école élémentaire pour mettre en place rapidement un Conseil municipal des jeunes et nous relancerons dès l'automne les déplacements et les rencontres dans chaque quartier. L'interconnexion des quartiers va également avancer à grands pas pour faciliter les déplacements doux et actifs sur les chemins communaux. La recherche d'un assistant à maîtrise d'ouvrage va également débuter pour parvenir à la construction du bâtiment à haute qualité environnementale qui accueillera le Centre de loisirs. Enfin, le permis de construire pour la résidence intergénérationnelle déjà déposé devrait être de retour durant le trimestre et des panneaux lumineux pour faciliter la communication seront installés.

Pour ceux qui ne vous connaissent pas, pourriez-vous nous parler un peu de vous et décrire votre parcours ?

J'ai 41 ans, je suis né à Rouen et j'ai grandi dans la région. Je suis marié et avec mon épouse, nous avons deux enfants de 7 et 10 ans qui effectuent ou ont effectué toute leur scolarité dans les deux écoles d'Amfreville.

Je réside dans la commune depuis 2004 et suis élu au sein du Conseil municipal depuis mars 2008, d'abord en tant que conseiller municipal délégué, puis rapidement en tant qu'adjoint et même 1er adjoint depuis 2014. Après avoir soutenu en 2008 une thèse de doctorat en géographie historique portant sur la vallée de Seine, j'ai eu l'occasion d'enseigner dans plusieurs établissements d'enseignement supérieur, mais également de

travailler sur le dernier bateau avitailleur de notre commune car j'attache un grand intérêt à tous les éléments du fleuve : ses espaces naturels, son milieu, mais également ses travailleurs. Depuis 5 ans, j'étais Professeur des écoles dans l'agglomération de Rouen, le plus souvent dans des établissements dits difficiles mais, comme je m'y étais engagé, j'ai obtenu de l'Éducation nationale un détachement à temps plein pour exercer l'activité d'élu local durant le mandat.

Tout le monde imagine bien qu'être Maire prend beaucoup de temps et d'énergie, mais vous estimez donc que cette activité nécessite une disponibilité complète ?

Dans les communes de taille moyenne comme la nôtre, c'est un engagement de tous les instants. Parlez en donc à mes enfants! (NDLR: Pendant notre entretien, durant le week-end, Hugo Langlois reçoit un message de la Préfecture et échange autour de celui-ci avec d'autres élus métropolitains). C'est une véritable entreprise, puisqu'il y a un budget annuel de 3 millions d'€ à gérer, ainsi qu'environ 50 employés (équivalent temps plein). Certes de nombreuses compétences qui relevaient autrefois des prérogatives des Maires dépendent aujourd'hui de l'intercommunalité, mais pour ne pas être dépassé par celle-ci, j'estime qu'il faut également s'y investir et participer pleinement à ses prises de décisions. J'ai d'ailleurs été nommé membre du bureau de la Métropole Rouen Normandie et je vais être amené à la représenter dans différents organismes liés principalement au fleuve, à la gestion et la prévention de ses espaces naturels, mais également de ses inondations (GIP Seine Aval; Syndicat mixte de gestion de la Seine Normande ; Future agence normande de la biodiversité...), ainsi qu'à l'agence d'urbanisme, au SMEDAR et dans plusieurs grands équipements culturels. Pour faire réellement avancer et aboutir les projets au service de notre belle commune, oui, j'estime qu'il faut y consacrer tout son temps. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien que la majorité des maires des 36 000 communes françaises sont des retraités qui disposent de plus de temps. Étant encore loin de la retraite, j'ai donc fait le choix de ne plus exercer pour le moment d'activité professionnelle pour me consacrer exclusivement à mes mandats électifs.



INFOS

6

Pouvez-vous expliquer à nos lecteurs ce dont vous aurez la charge justement ?

Il est très difficile de parvenir à tout résumer et je crains vraiment d'oublier des choses car le domaine des compétences et des prérogatives d'un Maire est excessivement varié, mais si je dois résumer, je peux dire que les principales missions d'un maire sont les suivantes :

- En tant qu'officier d'état civil, enregistrer les actes (mariage, naissance, décès, PACS...) et célébrer les cérémonies.
- En tant qu'officier de police judiciaire, veiller à la tranquillité publique et faire respecter la loi et les arrêtés préfectoraux et municipaux grâce à la police municipale et la collaboration avec la police nationale.
- En tant que Président du Centre communal d'action sociale, aider les plus démunis et les plus isolés (aides à domicile, insertion, secours d'urgence...).
- Préparer et faire appliquer les décisions (délibérations) votées en Conseil municipal et présider ce même conseil en fédérant les actions des uns et des autres.
- Préparer et exécuter chaque année le budget de notre collectivité.
- Enregistrer les demandes de travaux (permis de construire, de démolir, déclarations préalables...) et accorder les autorisations d'urbanisme.
- Entretenir les bâtiments municipaux (salle de sports, centre culturel, mairie, écoles...), les chemins communaux et les espaces verts pour préserver et même améliorer la qualité de notre espace public.
- Se soucier des enfants et des seniors (centres de loisirs et activités extrascolaires, foyer des Anciens...).

La liste est encore longue, et on peut ainsi évoquer l'organisation de manifestations sportives, culturelles et festives grâce à un partenariat étroit avec les associations et en les soutenant financièrement et administrativement si nécessaire ; la communication et l'information à destination des Amfrevillais ; le développement de la démocratie participative ; la mise en place d'actions en faveur de l'environnement et du développement durable...

Bien entendu, en fonction des communes, les priorités des uns et des autres peuvent varier.

Soyez assurés de pouvoir compter sur une équipe autour de moi totalement investie au service de notre commune et de tous ses habitants. Le travail a déjà bien débuté pour plusieurs d'entre eux.

FINANCES - VOTE DU BUDGET

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour une année civile. Il doit être normalement voté par l'assemblée délibérante (le Conseil municipal dans notre cas) avant fin avril, mais cette année, compte tenu du contexte sanitaire et en application de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, la date limite d'adoption du budget a été fixée au 31 juillet.

Le choix a cependant été fait de ne pas attendre cette date et de **faire adopter le budget par l'équipe sortante lors du Conseil municipal du 12 mai**, d'autant plus qu'il n'y avait pas de certitude à cette époque que le 2^e tour de l'élection municipale pourrait avoir lieu avant l'été.

Les données synthétiques du budget Recettes et dépenses totales de

fonctionnement : 3 508 107 € Recettes et dépenses totales d'investissement, réparties comme suit :

• Dépenses :

crédits reportés 2019 : 241 694 € nouveaux crédits : 432 282 € TOTAL : 673 976 €

• Recettes :

crédits reportés 2019 : 332 141 € nouveaux crédits : 919 956 € TOTAL : 1 252 097 €

Plusieurs dépenses importantes d'investissement (gros travaux) ont ainsi pu être programmées, en particulier dans les écoles, à la crèche halte-garderie, à la salle de sports, au stade de pétanque et à la mairie.

Ce budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitant,
- de poursuivre le désendettement de la commune en ne recourant pas à l'emprunt comme c'est le cas depuis 2006,
- de mobiliser autant que possible des subventions auprès de nos partenaires,
- d'assurer un niveau de dépenses d'investissement suffisant afin de maintenir le patrimoine communal en bon état grâce à un autofinancement suffisamment important pour permettre de présenter une section d'investissement en suréquilibre (avec plus de recettes que de dépenses),
- de maintenir les taux d'imposition inchangés comme c'est le cas depuis 2013, soit 14 % pour la taxe d'habitation; 28,10 pour la taxe foncière sur le bâti et 72,13 % pour la taxe foncière sur le non bâti.

Grâce aux nouvelles constructions réalisées depuis plusieurs années, le produit attendu de la fiscalité locale devrait s'élever à près d'1,5 million, soit + 30 000 € par rapport à 2019.

Cette somme correspond environ à la moitié de nos recettes réelles de fonctionnement dont le montant prévu est de 3 014 405 €, soit en très légère baisse par rapport à 2019 (-12 000 €).



Heureusement, car dans le même temps, les aides de l'État et en particulier la Dotation globale de fonctionnement sont en constante diminution (-55 %, passant de 477 000 € en 2012 à 206 200 € en 2020). Les dépenses de fonctionnement sont constituées principalement par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, la délégation du service de restauration scolaire et municipale, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses réelles de fonctionnement représentent une somme de 2 926 274 € (montant auquel il faut ajouter une somme de 581 833 € correspondant à notre épargne reportée pour aboutir au montant de 3 508 107 €).

L'ensemble des dépenses de personnel (salaires, charges, formation, assurances, prestations sociales etc.) représente environ la somme de 1824000€ soit environ 62% des dépenses réelles de fonctionnement.

État de la dette

Actuellement, l'encours réel de la dette communale (le capital restant dû par notre commune suite aux emprunts souscrits dans les années 2000) s'élève donc à 427515€, soit une somme inférieure à 130€ par habitant, ce qui correspond à un endettement largement en-deçà de la moyenne nationale des communes de notre strate qui est plutôt à 700€ par habitant. Dans 5 ans, la dette aura été intégralement remboursée et éteinte.

CENTRE AQUATIQUE DU PLATEAU EST

Alors que l'instruction du permis de construire suit son cours, la CAO (Commission d'appel d'offres) de la commune de Belbeuf, qui porte le projet et assure la maîtrise d'ouvrage, a rendu son avis concernant les entreprises intéressées par les différents lots. Les 9 communes (depuis que Quévreville-la-Poterie s'est décidée à rejoindre le groupe) inscrites dans l'entente ont pu assister à la réunion et donner leur avis le 31 juillet dernier.

Au final, ce sont donc près de 60 entreprises qui ont candidaté et adressé leurs offres pour les 18 lots allant du plus petit (l'ascenseur pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap à 30000€), au plus gros (le clos couvert à 4,7 millions d'€). Au final, ce qui prouve que l'assistant à maîtrise d'ouvrage avait bien travaillé, l'ensemble des offres retenues correspond à 3 % près au chiffrage envisagé initialement. Cette somme est à relativiser du fait que 2 communes supplémentaires pourraient encore rejoindre le projet et que 200 000 € de subventions supplémentaires ont été obtenus. Le montant total du budget d'investissement s'élève actuellement à 12 millions d'€, bien loin des 16 millions que certains annonçaient ces derniers mois. La première pierre devrait être



posée dans très peu de temps (courant octobre) pour une livraison toujours envisagée durant l'année 2022. Cette période va permettre de mener une réflexion autour des transports en commun pour se rendre à la piscine depuis toutes les communes impliquées dans le projet.

Les deux bassins et le pentagliss (toboggan) du cabinet Coste architectures retenu.

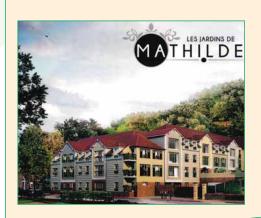
LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Le permis de construire de la future résidence intergénérationnelle située à la place de l'ancienne ferme de Madeleine et Roland Maréchal, en bas de la rue du Mesnil-Esnard, est en cours d'instruction auprès de la Métropole Rouen Normandie. L'ensemble intégrera un petit collectif de 16 appartements locatifs et 5 maisons individuelles, dont certaines seront en accession à la propriété. Les terrains situés à l'arrière de la résidence seront gratuitement rétrocédés par le Foyer stéphanais, porteur du projet et maître d'ouvrage, à notre commune. Les travaux devraient débuter durant le 1er semestre 2021.



LES JARDINS DE MATHILDE

La résidence « Les jardins de Mathilde », située à côté de l'église, rue François Mitterrand qui comportera 43 appartements et 86 places de stationnement aurait dû être livrée avant l'été, mais, compte tenu des circonstances sanitaires, les travaux ont pris du retard et la résidence ne sera livrée qu'après la rentrée.





FORUM DES ASSOCIATIONS : SPORT, CULTURE, LOISIRS, ÉCHANGES, SOLIDARITÉ

Les associations vous donnent rendez-vous le 5 septembre de 14 h à 18 h Salle des sports Talbot, quai Lescure

Le Forum des associations offre à chacun la possibilité de venir s'informer, découvrir ou redécouvrir les activités proposées par les associations amfrevillaises, favorisant le plaisir de vivre ensemble dans la commune. Que vous cherchiez des activités pour les enfants, des loisirs culturels, artistiques ou sportifs à partager, ou encore des liens entre différentes générations, les associations sauront vous proposer une large palette d'initiatives.

Les objectifs de cette rencontre sont multiples :

- informer, faire connaître au public la vie associative et faciliter l'intégration des habitants, des nouveaux arrivants.
- montrer la richesse de la vie sociale, la diversité des associations,
- mettre en place des actions pouvant favoriser le bénévolat.

Cette année, la mairie d'Amfreville la Mivoie met à l'honneur les bénévoles qui ont œuvré durant le confinement à la fabrication de plus de 4000 masques tissus distribués dans vos boites aux lettres.

Venez nombreux les remercier lors de la cérémonie de mise à l'honneur des bénévoles à 17 h dans la salle des sports Robert Talbot.

En fonction de l'évolution des règles sanitaires dans le cadre du contexte Covid, votre municipalité adaptera le protocole d'accueil du public lors du forum.

ÉLECTION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUNE (CMJ) À L'ÉCOLE GÉRARD PHILIPE EN OCTOBRE 2020

En partenariat avec l'équipe d'enseignantes des classes de CM1 et CM2, le CMJ verra le jour lors des élections des délégués de classe

Nous nous y étions engagés dans notre programme : notre municipalité va redynamiser la démocratie participative et développer le mieux vivre ensemble !

Le premier chantier de la commission Citoyenneté sera donc de faire entrer les enfants dans le Conseil municipal par la création d'un CMJ. Les objectifs sont multiples :

- les rendre acteurs de leur quotidien,
- apprendre à collaborer,

 savoir proposer, prendre des initiatives au nom de l'intérêt général.

Une rencontre a déjà été initiée début juillet entre Sidonie Lefort, directrice de l'école Gérard Philipe et Giovanna Musillo-Jouet,

l'adjointe à la citoyenneté et au dynamisme local afin de permettre sa mise en place avant la fin de l'année 2020. L'équipe de la commission

citoyenneté a donc tout le mois de septembre et début octobre pour proposer une charte et organiser les élections.

Une cérémonie officielle d'installation des nouveaux conseillers municipaux juniors pourra ainsi

être organisée et en fonction de l'évolution du contexte sanitaire, nous ferons tout pour que vous puissiez y assister.



AMFREVILLE LA MIVOIE, EN PARTENARIAT AVEC LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE, PARTICIPE AU MOIS DE LA TOLÉRANCE 2020

Au programme, des manifestations GRATUITES ouvertes à TOUS.

Depuis 1996, une Journée internationale de la tolérance a lieu le 16 novembre. Cette journée vise à rappeler l'importance et l'impact que peuvent avoir les valeurs du respect, de l'acceptation de l'autre et de la différence, de l'ouverture d'esprit et du dialogue au quotidien.

La commission Citoyenneté de votre municipalité, en collaboration avec la commission Culture, vous proposera durant tout le mois de novembre 2020 plusieurs manifestations en faveur du vivre ensemble et de la lutte contre les discriminations.

- une exposition sur l'histoire des femmes au Centre culturel,
- une sélection proposée par Florence à la bibliothèque de livres enfants, romans autour de la discrimination, le racisme, harcèlement etc.,
- une soirée cinéma au CAC le 24 novembre avec possibilité d'échanges à l'issue de la projection,
- un spectacle-mini débat pour les enfants de l'école Gérard Philipe dans le cadre du spectacle de fin d'année offert par la municipalité.

Les détails sur les horaires et les dates des différentes manifestations vous seront donnés ultérieurement.

Venez nombreux participer à cette première édition du mois de la tolérance pour faire vivre les vraies valeurs de la citoyenneté!

9

LES AÎNÉS ONT PLAISIR À SE RETROUVER AU FOYER AMBROISE CROIZAT

Chaque mardi et jeudi midi, les aînés qui le souhaitent se retrouvent au Foyer Ambroise Croizat, qui se trouve au Centre culturel Simone Signoret. Ils y partagent un repas pour un prix modique et peuvent jouer à un jeu de société après le repas. Les inscriptions sont enregistrées par Mme Catherine Morin au 02 35 23 65 33.

LA MUNICIPALITÉ RÉGALE SES ANCIENS

Le dimanche 4 octobre prochain, la salle Ombres et Lumières du Centre culturel Simone Signoret recevra les aînés de la commune pour leur repas annuel. Les plats savoureux préparés par l'équipe de la SOGERES seront servis par les élus municipaux. Cette année, l'organisation de cette après-midi festive risque fort d'être modifiée, épidémie de COVID-19 oblige. En effet, le protocole en vigueur actuellement nous impose le respect d'une distanciation physique et des gestes barrière. Nous ne savons pas encore ce qu'il en sera du port du masque.

Cela ne nous empêchera pas d'avoir le plaisir de nous retrouver, d'honorer les doyens du jour, d'offrir de très jolis lots aux chanceux tirés au sort et surtout d'apprécier les mets préparés par Michael et son équipe.

OPTEZ POUR LES RÉSIDENCES AUTONOMIE DU PLATEAU EST DE ROUEN

Les Résidences autonomie, comme leur nom l'indique, permettent à des personnes âgées de plus 60 ans autonomes de se loger dans un appartement dans un établissement médico-social régi par le Syndicat des RA (Résidences autonomie) qui propose plusieurs services décrits ci-dessous. Actuellement, plusieurs logements de type F1 et F1 bis sont disponibles :

- Résidence Les Pérets : 20 rue du Docteur Schweitzer, 76240 Le Mesnil-Esnard, **02 35 80 62 02** ;
- Résidence Bellevue: 4 bis rue Léon Devaux, 76240 Bonsecours, 02 35 80 02 97;
- Secrétariat : 78 rue Pasteur, 76240 Le Mesnil-Esnard, **02 32 86 52 40**.

Les services proposés sont notamment :

- Un service d'animations plusieurs fois par semaine (atelier mémoire, gym douce, choral, jeu, manucure, etc.)
- Un service d'astreinte en cas d'urgence 24h/24 et 7i/7
- Un service de restauration du lundi au vendredi midi sauf les jours fériés
- Un service de blanchisserie

Toute personne intéressée peut effectuer la visite des résidences et obtenir un rendez-vous avec une hôtesse de résidence ou le directeur.

LE CLIC ORIENTE ET COORDONNE LES FAMILLES

Le Centre local d'information et de coordination du plateau Est de Rouen (CLIC) se destine à orienter et coordonner les relations entre les familles qui rencontrent des problèmes avec leurs parents âgés et/ou handicapés et les établissements adaptés à la pathologie de la personne concernée. Il recherche en

priorité la solution la mieux adaptée pour favoriser le soutien de la personne à son domicile. Il intervient également en cas de sortie d'hospitalisation. Contact : Maison des associations,

30 rue des Andelys 76520 Boos,

02 35 65 02 68 - clicplateauest@gmail.com

LE CCAS EST À VOTRE SERVICE. N'HÉSITEZ PAS À LE CONTACTER AU 02 32 98 90 36

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) est situé à la mairie. L'accueil y est assuré par deux agents administratifs du lundi matin au vendredi soir qui peuvent également orienter vers l'association La Passerelle amfrevillaise qui distribue des colis alimentaires.

Les services proposés aux administrés amfrevillais sont multiples :

- Des secours apportés aux familles endettées,
- Un service d'aide à domicile,
- Un service de téléassistance reliant les personnes à un central téléphonique,
- Un service de pédicurie à domicile,
- Un service de portage de repas à domicile,
- Le repas annuel offert aux aînés de la commune ou la distribution de colis alimentaires festifs aux personnes âgées de 80 ans ou à mobilité réduite qui n'ont pas pu venir au repas.

PORTAGE DES REPAS ET TÉLÉASSISTANCE

Le portage des repas au domicile des usagers est assuré par l'association Présence verte. Les repas sont très appréciés des usagers, d'une part parce que c'est l'usager lui-même qui prépare ses menus, qui peut choisir un plat de substitution en cas de régime particulier, pour un tarif très avantageux. En outre, le livreur peut acheter le pain de l'usager dans la boulangerie de proximité puis ranger le contenu du réfrigérateur en vérifiant les dates de consommation des denrées qui y sont entreposées. Appelez le 02 32 23 40 44 pour tout renseignement.

Autre service proposé par l'association Présence verte : la téléassistance. Cette prestation relie le bénéficiaire à un central téléphonique qui prévient la personne caution afin de l'avertir que son ou sa protégé(e) a fait une chute et ne peut pas se relever. Le CCAS accorde une remise sur le montant de l'abonnement mensuel des usagers de la commune. En outre, il est possible d'installer un coffre à clé à l'extérieur afin de permettre aux secouristes de pouvoir pénétrer dans le logement si l'usager est dans l'incapacité de se relever. Le CCAS participe également aux frais d'installation de cette boîte.

PASSERELLE

Grâce à la mobilisation des bénévoles, la Passerelle amfrevillaise a continué de distribuer pendant l'été des colis alimentaires aux familles qui en avaient le plus besoin. À partir du 31 août, le CCAS prendra les inscriptions pour la saison 2020-2021. Vous pourrez appeler au 02 32 98 90 36 pour prendre rendez-vous. Nous recherchons également des bénévoles disponibles le mardi. De plus, la traditionnelle journée Solidarité, organisée par la Banque alimentaire à Clères avec des centaines de familles aura lieu le 26 septembre.

CULTURE

10

VOS RENDEZ-VOUS CULTURELS JUSQU'À NOËL

11 SEPT • Cinéma

L'Échange des Princesses de Marc Dugain (2017), 20 h 30, Centre culturel, entrée libre

27 SEPT • Spectacle Humour

Les parents viennent de mars, <u>les enfants du Mc Do, 16th Centre</u> culturel, entrée 13 € (tarif 10 €)

14 OCT • Cinéma

Rémi sans famille de Antoine Blossier (2018), 20 h 30, Centre culturel, entrée libre

8 NOV • Salon artisanal et fermier

10 h - 18 h, Centre culturel, entrée libre

12 NOV • Carte blanche

Elisama Felix Da Silva (groupe Café Com Pão) : musique brésilienne, 20 h 30, Centre culturel, entrée libre

20 NOV • Festival

Chants d'Elles : Lady Smith et Lady Namites, 20 h 30, Centre culturel, entrée 10 € (tarif réduit 8 €)

24 NOV • Journée « Mois de la tolérance »

exposition, cinéma, théâtre, débat, Centre culturel, entrée libre

24 NOV • Cinéma

Comme des garçons de Julien Hallard (2019), 20 h 30, Centre culturel, entrée libre

2 DÉC • Théâtre

l'atelier Ados sous la direction de Laurent Beyer, 19 h, Centre culturel, entrée libre

18 DÉC • Concert de Noël

de l'École de musique et de danse, 20 h, Centre culturel, entrée libre

La programmation est susceptible d'être modifiée en fonction des mesures sanitaires en vigueur. Le port du masque est obligatoire et il est conseillé de réserver vos places lorsque c'est possible. Plus d'informations sur www.amfreville-la-mivoie.fr



CARTE BLANCHE À ELISAMA FELIX

Régulièrement l'École de musique donne carte blanche à l'un des professeurs pour proposer un spectacle musical. Cette année, c'est Elisama Felix Da Silva, professeure de flûte traversière qui va nous emmener au Brésil avec son groupe Café Com Pão. Une invitation à venir découvrir l'univers du « choro », un courant musical brésilien où les mélodies et les rythmes s'entremêlent avec douceur et poésie, tout en proposant une énergie joyeuse et festive. Elisama sera accompagnée d'Asdrubal Bandeira au saxophone, de Philippe Guiraud à la guitare et de Franck Gibaux aux percussions.

Centre culturel – Jeudi 12 novembre à 20 h 30 – Entrée libre

SALON ARTISANAL ET FERMIER

Pour le traditionnel salon artisanal et fermier, de nombreux exposants sont attendus qui proposeront des produits de qualité: miel, pains d'épices, cidre, fromages, confitures, vins, champagne... pour l'alimentaire et bijoux, cartes de vœux, peinture sur porcelaine, sur foulard, décorations de table, linge de maison, savons, tableaux, sculptures sur bois... pour l'artisanat. N'oubliez pas que les fêtes de Noël approchent... tranquillement mais sûrement! La tombola sera renouvelée avec au moins un tirage chaque heure pour les visiteurs ayant effectué des achats; les lots étant offerts par les exposants.

Centre culturel – Dimanche 8 novembre de 10 h à 18 h – Entrée libre





FESTIVAL CHANTS D'ELLES

C'est la troisième participation d'Amfreville au festival Chant d'Elles, le festival qui met à l'honneur la chanson de femme et qui a fêté ses vingt ans d'existence l'année passée avec un succès toujours croissant.

Au programme cette année à Amfreville :

En première partie : LADY SMITH, Nathalie Schmitt accompagnée de Fred Auger à la guitare pour un duo sur les routes du Blues.

Seconde partie LADY NAMITES: du rockabilly aux accents blues et rock. Le groupe puise ses racines dans cette culture qu'il revisite avec modernité dans ses compositions. Avec la voix suave et rock de Nidcy la pin-up, qui vous emporte dans son univers musical.

Centre culturel – Vendredi 20 novembre à 20 h 30 – Tarif : 10 € ; tarif réduit : 8 € (étudiants et Pass Chant d'Elles).

Réservations au 02 35 23 65 36 ou sur www.amfreville-la-mivoie.fr Retrouvez toute la programmation du festival sur www.festivalchantsdelles.org



SPECTACLE HUMOUR : LES PARENTS VIENNENT DE MARS, LES ENFANTS DU MC DO

Une comédie de Rodolphe Le Corre, un miroir de votre vie qui réconcilie toute la famille, que vous soyez enfant, parent ou grand-parent.

Lorsque les parents regardent leur enfant la seule question qui leur vient à l'esprit c'est « mais de qui a-t-il pris ? » Lui, lorsqu'il regarde ses parents, il twitte : « c'est sûr, j'ai été adopté ».

Centre culturel — Dimanche 27 septembre à 16 h — Entrée 13 € (tarif réduit 10 € / gratuit -12 ans) Réservations au 02 35 23 65 36 ou sur www.amfreville-la-mivoie.fr

CULTURE ____

RETOUR SUR...

LA CULTURE PENDANT LE CONFINEMENT

La période de confinement, du 17 mars au 11 mai, a vu l'interruption de la Biennale de peinture et de sculpture, l'annulation de tous les événements programmés et l'arrêt des services culturels municipaux. Dans ce désert culturel qui n'était certainement pas la pire des conséquences imputables à la covid-19, des initiatives sont apparues venant d'amfrevillais, qu'il est bon de rappeler afin d'en remercier les auteurs.



Romain Ladan-Bockairy et Angel ont été présents au 93 bis rue François Mitterrand, tous les soirs à 20 heures pour soutenir les soignants avec leurs chansons. Un duo bien sympathique auquel s'est associée leur voisine d'en face, Florence Guillemette au saxophone.



Jean-Claude Delahaye, alias Jesse Cardon a illuminé les soirées de la rue des Bleuets pendant tout le confinement pour soutenir malades et soignants.



Charly Dubuis et son groupe La Gueule à Thérèse nous ont offert bénévolement un concert, en direct depuis leur local de répétition, pour marquer la fête de la musique.

Saluons également toutes les personnes qui ont publié sur la page facebook du Centre culturel, des jeux, des articles, des vidéos, afin de la faire vivre et de favoriser le partage. Enfin, la municipalité tient à remercier les professeurs de l'école de musique et de danse, l'animateur des ateliers de théâtre, et d'autres agents municipaux encore, pour avoir assuré la continuité des cours et du service dans la mesure du possible malgré les conditions très compliquées.

ATELIER D'INFOR-MATIQUE

Un atelier d'informatique est à votre disposition pour vous initier, vous familiariser ou vous perfectionner sur votre propre matériel si vous en disposez, ou sur un ordinateur portable mis à votre disposition le temps de la session. La session comprend huit séances hebdomadaires d'une heure chacune. Les inscriptions sont enregistrées à l'accueil de la mairie au moven d'une fiche à prendre dans le présentoir à l'entrée de l'accueil, à remplir et à accompagner d'un chèque de 28€ à l'ordre du Trésor Public.

C'EST LA RENTRÉE, INSCRIVEZ-VOUS À LA BIBLIOTHÈQUE OU AUX COURS ET ATELIERS MUNICIPAUX!

École de musique et de danse

Elle accueille enfants et adultes, musiciens débutants ou avancés, pour apprendre la danse classique ou le modern-jazz, la flûte, la clarinette, la trompette, le saxophone, le piano, la guitare ou la batterie. Il y a également des ateliers collectifs: le jardin musical pour les petits, la formation musicale pour les jeunes et les adultes, la chorale junior, l'atelier chansons, l'atelier jazz, l'atelier de musiques actuelles et l'orchestre.

Atelier de théâtre

Il se décompose en trois ateliers (adultes, ados et enfants). Il permet de s'initier aux techniques d'expression théâtrale. Chaque atelier présente un spectacle en fin de saison pour concrétiser le travail effectué au cours de l'année. L'atelier adultes qui a formé la Compagnie Mi-voix Mi-scène, se produit également lors d'événements culturels en première partie ou sous forme d'animations.

Atelier d'arts plastiques

L'atelier d'arts plastiques pour adultes a pour but de faire découvrir, créer, pratiquer, exposer. Toutes les techniques y sont abordées afin de donner libre cours à l'esprit créatif et à l'imaginaire des participants : dessin, pastels, aquarelle, huile, acrylique et décor sur porcelaine.

Bibliothèque

La bibliothèque Guy de Maupassant offre l'accès à plus de 7500 documents répertoriés, des nouveautés mensuelles et des périodiques. Elle organise des heures du conte pour les enfants, accueille les classes de l'école maternelle, les enfants de la crèche et les bébés lecteurs. Plus d'informations au Forum des associations le samedi 5 septembre ou au 02 35 23 65 36 ou sur www.amfreville-la-mivoie.fr



ASMA GYM

Venez rejoindre l'ASMA Gym (pour adultes) dès la rentrée de septembre. Le coach Cédric vous propose des cours variés : renforcement musculaire, stretching, fitness, abdo fessiers... tous les lundis et jeudis de 18 h à 19 h au gymnase Robert Talbot. Un cours de gym douce a lieu le lundi de 17 h à 18 h. N'hésitez plus venez rejoindre notre groupe dans une ambiance sympa et conviviale. Les deux premiers cours d'essai sont sans engagement. Pour tout renseignement contacter Corinne LEMESLE: 06 74 17 83 34.

TENNIS DE TABLE

À cause de l'épidémie de Covid-19, les entraînements ont été suspendus à partir du mois de mars jusqu'à début juin. Les compétitions ont aussi été arrêtées. Nos jeunes Amfrevillais n'ont donc pas pu nous montrer tous leurs progrès. En championnat jeunes, les équipes 2 (Lucas, Aurélien et Antonin) et 3 (Romain et Mattis) terminent premières de leur poule respective et devaient monter en division supérieure. En championnat individuel, Quentin termine deuxième départemental de sa catégorie et devait disputer le dernier tour au niveau régional. Notre équipe de jeunes, avec une moyenne d'âge de 12 ans (Matteo, Erwann, Antonin, Lucas, Quentin, Aurélien), engagée en championnat adulte, était invaincue et était bien partie pour viser la montée. L'ensemble de ces progrès ont pu être réalisés grâce à l'entraînement sérieux dirigé par Garry. Vous pourrez nous retrouver lors du forum des associations ou à la reprise des entrainements le 1er jeudi de septembre. Les renseignements sont aussi possibles auprès de Stéphane au 06 09 26 71 92.

JUDO CLUB AMFREVILLAIS



Le tournoi annuel du Judo club amfrevillais a eu lieu le 7 mars. Une semaine avant le confinement. et a eu un franc succès : environ 200 inscrits ont annulé leur participation la semaine précédente, en lien avec la potentielle épidémie à la date du tournoi, mais 380 judokas de 27 clubs ont pu participer, et tout s'est bien passé, grâce à plus de 30 bénévoles qui ont participé pour l'organisation. REPRISE des cours le LUNDI 7 SEPTEMBRE.

BADMINTON

Une bien drôle d'année que cette année 2020 : Le club a dû fermer ses portes le 16 mars et a pu heureusement rouvrir très rapidement au dé-confinement (merci à la municipalité d'avoir permis cette réouverture). Malgré cette coupure, il n'en reste pas moins que nos compétiteurs n'ont pas démérité sur le début de saison.

Tout d'abord, les compétiteurs de l'école de bad : Jade, Rose, Romane, Florenza Paul, Nathan et Charlie sont venus en découdre sur les terrains avec de belles réussites et médailles à la clef pour certains. BRAVO à eux en espérant les retrouver la saison prochaine sur les terrains.

Les LVM avaient également en piste 2 équipes adultes en Départemental 1 et 3. Même si la saison a dû s'arrêter en mars, les résultants étaient encourageants.

Nous avons aussi eu la chance de pouvoir accueillir 2 sessions de sports adaptés encadrées par Mathilde Aubert.

Par contre, nous avions comme projet de lancer notre 1er tournoi « Tournoi des quais de Seine » au mois de juin. Ce n'est que partie remise pour 2021. Pendant l'été, le club a continué d'ouvrir ses portes les mardis et les samedis.



Nous espérons redémarrer normalement à la rentrée.

Nous serons présents au forum le 5 septembre et aurons le plaisir de vous accueillir.

PAGAIES EN SEINE

BASE NAUTIQUE DE BELBEUF: Cette association, installée de longue date sur le Base nautique de Belbeuf, à proximité de notre commune, a pris un

REPRISE des cours le JEUDI 10 SEPTEMBRE.

nouvel élan depuis 4 ans. Elle propose une diversité d'activités telles que le kayak, le stand up paddle, le dragon boat mais également les sports de

nature (tir à l'arc, course d'orientation, escalade, etc.).

Pour tout renseignement, contacter M. Roussel au 02 35 23 26 15 - GSM au 06 72 68 89 76.

hugo@pagaiesenseine.fr www.pagaiesenseine.fr



ASSOCIATION AMFREVILLAISE DE SPORT DE COMBAT

Encadrée par Véronique Legras 6 fois Vice-championne du Monde de Full Contact, 2 fois Championne d'Europe et 25 fois Championne de France, elle vous propose comme tous les ans une discipline en musique nommée Energie Full. Ce sont les techniques de Full Contact en musique associées à du renforcement musculaire : ateliers training, cardio, renfo, step, etc.



JEUNESSE - Jechie

UN MOIS DE JUILLET AUX CENTRES DE LOISIRS

Pour le plus grand bonheur des enfants, le Centre de loisirs a pu ouvrir cet été durant le mois de juillet, un défi que l'équipe d'animation a su relever en respectant le protocole sanitaire qui n'a cessé d'évoluer. Initialement, au moment où la décision a été prise d'ouvrir le Centre, les contraintes étaient extrêmement restrictives et le personnel qui devait y être affecté était très élevé.

Ce ne sont donc pas moins de 14 animateurs, deux directrices, un adjoint, du personnel d'entretien et une détachée sanitaire qui se sont mobilisés pour faire vivre un mois de juillet inoubliable à la centaine d'enfants. Pour des raisons de sécurité, aucune sortie en dehors de la commune n'a eu lieu et tous les déplacements se sont effectué à pied. Vous les avez sans doute croisés au détour du parc Lacoste, des chemins de randonnée, des Mallefranches ou rue François Mitterrand.







Deux centres mais un seul thème : Animaux et nature

Un brin de folie chez les petits avec des activités culturelles, manuelles, créatives autour d'une ruche musicale, du béret des insectes et de la chenille en papier chez les maternels.

Un vent d'air frais au parc Lacoste pour les élémentaires avec le béret d'eau, Koh Lanta, Gribouill'art, la chenille piratack, la construction de cabanes... La ferme socio-éducative « Au pré du bois » les a accueillis sur les coteaux d'Amfreville pour des stages « Animaux et nature » :

• L'écopaturage et les animaux de la ferme : en liberté ou lors d'activités, les enfants ont partagé des instants magiques avec les animaux de la ferme : brossage des poneys et chevaux, balades à poney, promenade des chèvres et éducation, nourrissage du cochon, des lapins et des cochons d'inde. Panpan, Tessa, Trognon et Pomme, Caramel, Chocolat, Pinpin...





sans oublier Titi, le cochon, sont quelques-uns des animaux qui ont passé leurs journées avec les enfants des centres. Leurs prénoms ont résonné dans les foyers des familles et nombre d'entre nous ont entendu les cris joyeux et les chants des enfants sur les coteaux.

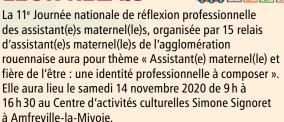
- La flore : des chasses aux trésors de la nature à la détermination des arbres, les voilà bien armés pour devenir des ambassadeurs de la nature!
- Les insectes : connaître les petites bêtes qui nous entourent et leur construire des hôtels à l'école maternelle, au parc Lacoste et à la ferme, voilà les missions qu'ont menées à bien les enfants!

Dans la peau de petits reporters, les enfants et adolescents, aidés de leurs animateurs ont réalisé des photoreportages et des vidéos, envoyés aux familles, pour garder en souvenir ce mois si particulier dans la nature

d'Amfreville.

Une bonne nouvelle pour les enfants : le Centre de loisirs ouvrira pendant les deux semaines de vacances de la Toussaint (si les conditions sanitaires et le nombre d'inscriptions le permettent).

LES ASSISTANTES MATERNELLES ET LEUR RELAIS



« Les assistantes maternelles exercent un métier mal connu. Pourtant elles sont fières de leur profession, de leur savoir-faire et de leur engagement auprès des toutpetits. Elles ont un rôle essentiel dans la petite enfance. » Le matin, Arnaud Deroo, interviendra lors d'une conférence sur ce thème. Éducateur de jeunes enfants, psychanalyste, formateur « Petite enfance », directeur du service Petite enfance de Lambersart, militant de la bientraitance. Il porte un regard acéré, mais bienveillant sur le monde de la petite enfance.

L'après-midi, la compagnie Commédiamuse interviendra pour une séance de théâtre forum. Des comédiens joueront plusieurs saynètes sur des thèmes illustrant des sujets problématiques de la réalité sociale, économique ou sanitaire du public visé. Ces scènes seront ensuite rejouées par les membres du public et il sera possible d'intervenir à des moments clés qui pourraient infléchir le cours des événements. Cette technique favorise la communication, le dialogue sur les difficultés rencontrées dans une situation type et aide à chercher de manière active et ludique les moyens concrets de les résoudre. La participation à cette journée se fait uniquement sur inscription (10 places par RAM) à partir du mois de septembre, auprès de Florence Delestre, animatrice de notre RAM, au syndicat de gestion.

Permanences physiques: accueil uniquement sur rendez-vous le lundi et jeudi de 13 h 30 à 17 h 00, le mardi de 13 h 30 à 19 h 00, le mercredi et le samedi de 8 h 00 à 12 h 00.

Permanences téléphoniques : 02 35 59 95 41 lundi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 14 h 30 Adresse : 78 rue Pasteur, Le Mesnil-Esnard

ram@plateau-est.fr

D'autres informations telles que le tarif des rémunérations, la formation continue...

Sur le site Internet du RAM : http://ramiper.weebly.com

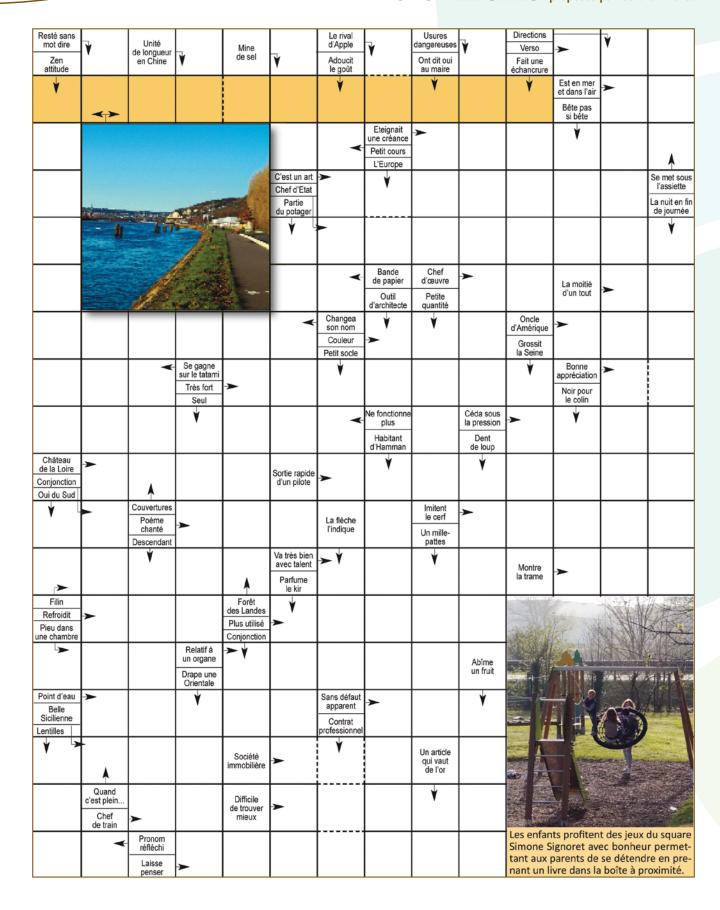
Planning des matinées d'éveil pour le 2^e semestre 2020

Les lundis 14 septembre, 28 septembre, 12 octobre, 9 novembre, 23 novembre, 7 décembre. D'autres dates sont fixées dans les 6 autres communes du plateau Est ainsi que des séances de baby gym et des sorties (à voir avec l'animatrice).

Spectacle de Noël

Mercredi 16 décembre, matin au Casino de Bonsecours.

MOTS FLÉCHÉS proposés par Gérard Brichet



INFOS PRATIQUES **-**

ľéchľo

15

PASS COMMUNAL « SPORT ET CULTURE »

Chaque enfant scolarisé au collège, quel qu'il soit, a la possibilité d'être remboursé d'une partie, voire de la totalité des dépenses que sa famille a engagées pour participer aux activités d'une association sportive ou culturelle de la commune ou d'une structure municipale telle que l'école de musique et de danse ou l'atelier théâtre.

Les familles sont donc invitées à rapporter en mairie dès maintenant et avant le 31 octobre 2020 le formulaire signé par l'un des responsables de l'association ou le secrétariat du Centre culturel prouvant le paiement de la cotisation pour l'année en cours, un certificat de scolarité et un RIB.

Cette aide est modulable en fonction des revenus du foyer et pourra varier de 50 à 90 € en fonction de la tranche de quotient familial à laquelle vous appartenez.

Dans le cas où l'activité que pratique l'enfant ne peut avoir lieu à Amfreville, mais uniquement dans une autre commune, il est également possible de bénéficier de cette subvention qui peut se cumuler avec d'autres aides.

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

Plusieurs activités encadrées par la commune (centres de loisirs ; restauration scolaire...) disposent de tarifs différenciés en fonction des revenus de votre foyer. Vous êtes donc invités à vous rendre en mairie où le CCAS procédera à la détermination de la tranche de QF à laquelle vous appartenez. Pour cela, vous devez apporter votre livret de famille, votre dernière déclaration de revenus et le dernier récapitulatif des versements de la CAF.

Sachez que si vous ne procédez pas à ce calcul, votre facturation sera automatiquement basée sur la tranche maximale !

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire à l'ensemble des examens. Dès leur 16^e anniversaire et pendant les 3 mois suivants, tous les français, filles et garçons, doivent venir se faire recenser à

la mairie de leur domicile. Votre enfant doit donc se présenter en mairie avec le livret de famille de ses parents, sa carte d'identité ou son passeport et un justificatif de domicile. En cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche à la place du mineur.

INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE

Si vous venez d'arriver dans la commune et que vous souhaitez pouvoir voter lors des prochaines élections départementales (les anciennes cantonales) qui auront vraisemblablement lieu en mars 2021 et lors des élections qui suivront (législatives et présidentielles), vous devez vous-même procéder à votre inscription sur la liste électorale de la commune. Pour les élections de 2021, l'inscription devra avoir été effectuée avant le 7 février. Dans le cas des mineurs qui se sont fait recenser auparavant sur la commune, leur inscription est automatique et ils peuvent donc voter dès l'âge de 18 ans.

RAMASSAGE DES DÉCHETS

Ramassage des déchets (nous vous rappelons que les conteneurs ne doivent pas rester dehors sur le domaine public en permanence, mais doivent être rangés sur votre terrain!)

Déchets ménagers : tous les vendredis

Déchets recyclables : un vendredi sur 2 (4/09 ; 18/09 ; 2/10 ; 16/10...)

Déchets verts: tous les mardis jusqu'au 24 novembre (en plaçant les sacs correctement). Pour ceux qui ne possèdent pas de sac de déchets verts, une distribution aura lieu en septembre durant plusieurs jours dans la salle Tango située derrière la Poste.

Encombrants: toutes les déchetteries de la Métropole sont accessibles gratuitement. Les plus proches de nous sont situées à Boos et surtout à Rouen, quai du Pré au loup, en-dessous de la place Saint-Paul. Cette dernière est accessible pratiquement 365 jours par an de 8 h à 18 h 30.

Nous vous rappelons que le dépôt d'encombrants quels qu'ils soient (canapés, gravats, déchets de construction, objets divers...) dans la rue est passible d'une amende administrative de 500 € et que ce montant peut même aller jusqu'à 1500 € si vous avez utilisé votre véhicule. Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, il est possible de convenir d'un rendez-vous avec la Métropole en contactant le 0800 021 021.

COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE

Tous les Amfrevillais sont invités à participer à la commémoration de la fin de la 1ère Guerre mondiale. Cette cérémonie se déroulera le 11 novembre au cimetière à 11 h 15 où seront déposées deux gerbes de fleurs au pied des monuments aux morts de la commune. Cette manifestation sera suivie d'un vin d'honneur au Centre culturel.

ÉTAT CIVIL

Informations concernant les familles qui ne se sont pas opposées à leur diffusion.

Naissances (33 entre le 01/01 et le 11/08, dont) : Nathan Vogel ; Lilian Tasserie ; Marius Lemetais ; Eve Pigny ; Walid El Aouni ; Lucia Questel ; Alban Levitre ; Keyla et Kimia Gnintedemo ; Ruben Ladan-Bockairy ; Aëlie Aupetit-Vitry ; Thaîs Liévrard-Théophile ; Ernest Mari

Décès (14, dont): Geneviève Marin dit Vigot; Christian Lavallery; Suzanne Félicité; Marcel Berton; Vierra Lisowski; Jacques Crenn; Mathéo Neveu; Christian Saheb; Roberte Mayeu; Hervé Hannier; Noui Khiar; Nelly Binard; Daniel Recher; Levan Dumbadze

ALERTE ÉVÉNEMENT

Nous vous rappelons que la commune a mis en place un dispositif de télé-alerte par SMS ou message vocal. L'adhésion est totalement gratuite pour les administrés, la base de données constituée restant la propriété de la commune qui ne pourra, en aucun cas, la divulguer, la céder ou la commercialiser. Inscrivez-vous gratuitement en appelant le 02 55 56 76 00 pour recevoir des messages d'alerte et des informations.

Amfreville la Mivoie

Comédie de Rodolphe Le CORRE

Spectacle Humour





Centre Culturel Simone Signoret

2, rue Pierre Mendès France - Amfreville la Mivoie

Chez papa

Dimanche 27 septembre / 16H | Tarif plein : 13 € / Réduit : 10 €*

Renseignements au 02 35 23 65 36

*Etudiants, -16 ans / Gratuit -12 ans

Billetterie en ligne sur www.amfreville-la-mivoie.fr



centreculturelsignoretamfrevillelamivoie